



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 16 DU 19 DECEMBRE 2024

Page 1 sur 2

NIVEAU COMPETITION	DATE	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	DATE D'EFFET	AMENDE FINANCIERE
INSTRUCTION 03 - U17	/	BRESSUIRE	2 MATCHS + 1 MATCH AVEC SURSIS	PROPOS DEPLACES HORS RENCONTRE ENVERS OFFICIEL	SPECTATEUR LICENCIE	23/12/24	58 €
INSTRUCTION 03 - U17	/	BRESSUIRE	AMENDE	POLICE DU TERRAIN	/	/	50 €
U17	WE DES 07 ET 08 DECEMBRE	GJ SUD DEUX SEVRES	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	09/12/24	41 €
U16/U18 FEMININES	WE DES 14/15 DECEMBRE	POITIERS 3 CITES	3 MATCHS	COMPORTEMENT GROSSIER/INJURIEUX	JOUEUSE	16/12/24	41 €
D2	WE DES 14/15 DECEMBRE	MAUZE SUR LE MIGNON	5 MATCHS DONT L'AUTOMATIQUE ET DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	16/12/24	41 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.14
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 16 DU 19 DECEMBRE 2024

Page 2 sur 2

D3	WE DES 14/15 DECEMBRE	BRION US	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	16/12/24	41 €
D4	WE DES 14/15 DECEMBRE	AMAILLOUX CS	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR VICTIME QUI N'A PAS PU REPENDRE LE JEU	JOUEUR	16/12/24	41 €
D5	WE DES 14/15 DECEMBRE	FRONTENAY ST SYMPHORIEN	2 MATCHS + 1 MATCH AVEC SURSIS	COMPORTEMENT BLESSANT ENVERS OFFICIEL	JOUEUR	16/12/24	58 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.14
district@foot79.fff.fr